



Inscriptions sur place : au plus tard 45 mn avant la course.
 Pas d'inscription par téléphone, avec un bulletin incomplet ou sans règlement.
 Distribution des dossards à partir de 8h30.

Restauration et buvette sur place.

Informations, règlements et résultats sur <http://www.crepyathle.fr>

Organisé par l'USC Athlétisme de Crépy en Valois

BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir complet et à adresser avant le 7 novembre 2018 à
FORTIER Marie - 60 rue de Paris 60800 LEVIGNEN - 06 16 27 04 83

Chèque à l'ordre de **USC Athlétisme**

Dossard

| n° | départ | catégories | distances | tarif |
|----|---------|---|-----------|---------|
| 1 | 9 h 30 | animation éveil athlétique et école d'athlé | | gratuit |
| 2 | 9 h 45 | poussins | 1385 m | gratuit |
| 3 | 10 h 15 | benjamins et minimes F/M | 2370 m | 2 € |
| 4 | 10 h 45 | Cross court F/M de cadets à masters | 4090 m | 5 € |
| 5 | 11 h 15 | Cross long de juniors à masters féminines | 6980 m | 7 € |
| 6 | 12 h | Cross long de juniors à masters masculins | 8700 m | 7 € |

Course choisie n°

NOM Prénom

Année de naissance Sexe F M

Adresse

CP Ville

Club ou Association Fédération

Licence N° de licence (joindre photocopie)

Non-licencié (joindre certificat médical ou sa copie de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an)

Signature obligatoire

Autorisation parentale

Je soussigné(e), père, mère, tuteur de NOM Prénom autorise mon enfant à participer au Cross du Valois dans sa catégorie.

Fait à le / /

Signature obligatoire

Modalités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé de l'athlète ou en cas d'accident de toute nature.

L'inscription à une course entraîne l'acceptation de la diffusion de votre nom et de votre image.

Les épreuves sont accessibles à tous, en fonction des catégories d'âges (voir bulletin d'inscription).

Pour toutes les courses, il est obligatoire de remplir et signer le bulletin d'inscription (autorisation parentale pour les mineurs) après avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve soit sur le site du club (<http://www.crepyathle.fr>) soit sur simple demande.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès du groupe AXA.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Le règlement est disponible sur simple demande auprès de l'organisateur et consultable sur le site : <http://www.crepyathle.fr>

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des épreuves.

Signature obligatoire

COUREURS ATTENTION

La réglementation des courses hors stade FFA 2000 est appliquée. Conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999, la participation au Cross du Valois est subordonnée à la présentation d'une licence en cours de validité pour les licenciés. Pour les non-licenciés, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, ou de sa photocopie est obligatoire. Cette pièce sera gardée par l'organisation.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CROSS

du Valois

Crépy en Valois (Oise)
Parc de Geresme

dimanche **11** novembre 2018

6 courses pour toute la famille

| | |
|-----------------|--------|
| EA / Animations | |
| poussins | 1385 m |
| benjamins | 2370 m |
| minimes | 2370 m |

Cross court cadettes à masters / 4090 m

Cross long cadets à masters / 4090 m
juniors à masters femmes / 6980 m
juniors à masters hommes / 8700 m

Renseignements : <http://www.crepyathle.fr>

USC ATHLETISME
Val de Senne & Lains

CRÉPY
en
VALOIS
MORVANIS
& TRADITION

OISE

illustration : berthe60@yahoo.fr